

Assemblée générale ordinaire d'Euralens

Vendredi 28 septembre 2012

Procès verbal

La séance présidée par Daniel PERCHERON, est ouverte à 15 heures 12.

M. LE PRÉSIDENT.- Je vous accueille avec plaisir à la maison du projet, pour une réunion d'Euralens, avec toutes ses caractéristiques, une réunion à la fois informelle et, en quelque sorte, un peu rigide – nous allons parler d'Euralens –, une réunion sympathique, mais qui, à chaque fois, peut être aussi un peu décisive, puisqu'il s'agit du Louvre et de l'effet du Louvre sur l'arrondissement de Lens, dixième, douzième ou quinzième agglomération de France selon les statistiques, dixième si on y met Douai – M. le Président de l'agglomération de Douai participe pour la première fois à nos travaux, je l'en remercie.

Je donne ces chiffres pour le nouveau Sous-préfet de Lens, qui arrive de Besançon et qui va affronter, au sens noble du terme, au nom de l'État, l'arrondissement de Lens et toutes ses difficultés, il va rencontrer l'arrondissement de Lens et toutes ses volontés. C'est un moment particulier. Soyez le bienvenu, Monsieur le Préfet, vous êtes dans un arrondissement profondément loyal, profondément patient, profondément discipliné. Nous reculons économiquement et socialement depuis 50 ans et nous ne nous sommes jamais vraiment fâchés. Nous avons appris la discipline du mouvement ouvrier. Je pense que nous allons nous en sortir et j'espère que vous pourrez nous aider, comme Mme DAVID, votre prédécesseur, à garder le cap et l'espoir. C'est le rôle de l'État. Sachez aussi que les forces du marché ne sont pas capables, pour l'instant, de nous tirer d'affaire à elles seules. L'arrondissement de Lens – ceux qui le connaissent, connaissent la formule – est l'arrondissement de France qui produit le moins de richesse en économie de marché, 1 000 € par an et par habitant. Seul l'arrondissement de Longwy, à l'est – la sidérurgie –, est dans notre situation. À titre de comparaison, l'Ile-de-France, c'est 5 600 € par an et par habitant. Nous sommes dans une autre France. À Besançon, vous êtes aux alentours de 3 000 ou 3 500 € soit trois fois plus que nous. Nous sommes dans une autre France et nous espérons petit à petit rejoindre la France telle qu'elle est en moyenne, telle qu'elle est relativement heureuse en moyenne. Voilà l'équation qui est la nôtre.

Je salue aussi le nouveau Président de l'université d'Artois, nous comptons beaucoup sur elle. Je peux vous dire que M. WACHEUX, qui représente la Communauté d'agglomération de Béthune et de Bruay – plus de 200 000 habitants – a adhéré à Euralens, il en est membre désormais, ce qui fait quelque part 400 000, 510 000, 520 000 au titre de l'Insee, plus 700 000 habitants. On me dit qu'Arras, dans le cadre du pôle métropolitain, pourrait subir le joug lensois.

C'est bien cela ? C'est un peu résumé ?

M. RAPENEAU.- Raccourci.

M. LE PRÉSIDENT.- J'ai cherché une autre formule. Vous êtes tellement gentil que je n'ai pas résisté à la formule d'origine. En tout cas, il y a un pôle métropolitain en perspective.

Voilà comment nous nous présentons dans Euralens.

Un événement immense s'est produit et Jean-François CARON va vous en parler. Nous sommes, non plus les corons, mais patrimoine mondial de l'UNESCO. Un événement immense s'est produit et c'est très important.

Deuxièmement, Le Louvre va être véritablement Le Louvre. Petit à petit, les œuvres sont arrivées, Le Louvre va être le premier musée de France et du monde et tout indique qu'il va ouvrir ses portes le 4 décembre.

Troisièmement, les travaux de la centralité lensoise sont en cours et semblent en bonne voie, Il est important aussi que la centralité lensoise, à l'heure du Louvre, trouve sa place et sa vérité.

Ce matin, nous étions ensemble avec le Président de la Chambre de commerce à Euralogistic, à Oignies-Dourges, sur le pôle logistique parfaitement séduisant, sur le campus parfaitement verdoyant et nous sentions bien là que l'arrondissement de Lens était sur une dynamique indiscutable. Nous créons autant d'emplois que Lille, mais nous venons de tellement loin que nous n'en parlons pratiquement jamais.

C'est ainsi que nous avons résumé les mois qui nous ont précédés.

M. CARON veut peut-être dire un petit mot sur l'UNESCO. Certains disent qu'il a accompagné ce dossier, qu'il en est un peu le père. Lui dit que non, qu'il en est le seul père.

(Rires).

M. CARON.- Il n'y a toujours qu'un seul père, génétiquement et biologiquement. Il y en a peut-être plusieurs qui essayent, mais il n'y en a qu'un seul qui y arrive.

(Rires).

Je parlais de la génétique et de la biologie, bien entendu.

Quelques mots. Je voulais tout d'abord saluer mes complices, Gilbert ROLOS, Michel BOUCHEZ, Maire de Fouquières, et Philippe DUQUESNOY, Maire de Harnes, puisque nous étions ensemble pour représenter les élus, avec Catherine O'MIEL, avec la Mission Bassin Minier et d'autres.

J'insiste sur ce point, pour faire suite à votre introduction ; certes, à un moment, il faut mettre en route le dossier, il faut oser le lancer, il faut le porter, mais cela a été une dynamique collective, ne serait-ce que sur le travail technique. On ne tient pas pendant dix ans un dossier de ce type sans une équipe extrêmement solide et c'est l'occasion de leur rendre hommage.

C'était totalement improbable. Oser imaginer que l'histoire ouvrière du type de celle-là puisse être au patrimoine mondial était une utopie. Nous ne l'avons pas fait pour être au patrimoine mondial, mais pour relever à tête et oser prétendre que cette histoire avait de la valeur. Ensuite, nous nous sommes pris au jeu et nous avons découvert que l'UNESCO allait de plus en plus rechercher des histoires réelles, de vraies histoires du monde et pas seulement des histoires des puissants. À partir de là, c'est devenu possible et, à la fin, cela s'est transformé en une réussite qui fut pour nous un moment éblouissant puisque, au cœur de la

nuit blanche de Saint-Pétersbourg, quand le soleil ne se couche plus, nous étions le dernier dossier inscrit avant que la Russie accueille l'UNESCO pour les 40 ans. Je peux vous dire que plusieurs ambassadeurs ont pleuré, d'autres pays aussi ; c'est un dossier qui a énormément touché l'UNESCO, parce qu'il était dans l'histoire humaine récente et palpable.

Aujourd'hui, en quelques mots, une fois que tout cela est obtenu, qu'est-ce que tout cela nous apporte ? Cela nous apporte de la fierté retrouvée et la capacité de relever la tête et de regarder les gens dans les yeux. Ce n'est pas une affaire de dollars ou d'euros, mais c'est irremplaçable, parce que c'est un facteur considérable de l'estime de soi et de la confiance. Cela nous apporte une image complètement transformée et notamment autour de l'idée de la qualité ; c'est un des enjeux d'Euralens que de faire émerger des projets de qualité dans le territoire, projets urbains, projets environnementaux, projets économiques. Quelque part, cela nous oblige à nous bousculer un peu que d'aller investir dans la qualité. L'UNESCO nous aide à cela et, d'une certaine manière, c'est une marque, c'est la plus belle marque mondiale. Il n'y a pas mieux que d'être patrimoine mondial de l'humanité.

La question qui nous est posée maintenant est de savoir ce que nous en faisons collectivement. J'ai eu l'occasion de dire que l'inscription à l'UNESCO et l'arrivée du Louvre le 4 décembre étaient le signal départ de la deuxième étape de la reconversion du territoire. Il y a eu la reconversion du dur, du physique, des trottoirs, de la replantation, du traitement des friches, etc. Avec ces deux projets, c'est un nouveau développement qui apparaît et une nouvelle image. D'une certaine manière, nous avons fait le deuil, tout en reconnaissant la valeur de notre histoire et c'est donc porteur d'avenir.

Je conclurai en disant que la grande question maintenant est de voir quelle dynamique de projet s'appuie sur cet élan. L'UNESCO donne du souffle. Il vaut mieux avoir eu cette reconnaissance mondiale, quand vous allez discuter avec des financeurs à Paris ou des financeurs européens, ce n'est pas du tout pareil que si vous dites « je suis issu d'un territoire en chute libre et qui sombre ». À nous de jouer, Messieurs et Mesdames les acteurs économiques, comment vous en saisissez-vous ? Je vais organiser des rencontres pour regarder ce que cela veut dire. Il ne s'agit pas seulement de mettre un tampon, même si cela compte, il y a des initiatives à prendre. Chez les bailleurs sociaux, le Directeur de Maisons et cités m'a dit « tu viens de faire prendre un tiers de valeur en plus à mon patrimoine, parce qu'il est patrimoine mondial » et ce n'est pas du tout pareil. D'autres disent aussi que cela va coûter cher ; effectivement, il va falloir gérer ces logements. À un moment donné, il faut savoir si on est fier ou pas de notre histoire et voir comment on la transforme.

Acteurs économiques, en quoi cela nous stimule à entreprendre, à oser et à aller chercher la réussite ? Tout reste à faire, mais je trouve que nous sommes sacrément mieux outillés avec cette inscription UNESCO et demain avec l'arrivée du Louvre.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est très bien, Monsieur CARON, cela ne me surprend pas de vous. Je vous retrouve tel que je vous connais au Conseil régional. C'est une chance pour le bassin minier et pour Euralens.

Nous allons enchaîner. Je vais vous parler politique pendant une minute ou deux, pour vous dire comment Euralens va évoluer politiquement, si vous en êtes d'accord, mais nous serons là au simple rendez-vous du bon sens.

La dernière fois, je vous avais dit que la centralité lensoise était acquise, nous étions tous d'accord. Il y avait une chance sur 100, peut-être une sur 1000, mais c'est fait, il y a une centralité lensoise. N'oubliez jamais que, même si c'est Lens, une ville de plus de 30 000 habitants, les villes minières ont, pendant et après le charbon, mené une quête, parfois un combat inlassable de la centralité. Les villes minières étaient souvent une rue avec des cités organisées en fonction du charbon et des Houillères nationales, mais peinaient à être des vraies villes. Je n'entre pas dans le détail, mais c'est à un point tel que, à un moment donné, on a pu penser que les villes minières devaient disparaître, qu'elles étaient potentiellement des villes fantômes. Non ! La ville minière par excellence, Lens, capitale historique du bassin minier, capitale politique du Pas-de-Calais, a en quelque sorte renouvelé et vraisemblablement consolidé sa centralité.

Ce premier point est acquis ; mais il y a l'arrondissement et, au-delà de l'arrondissement, il y a l'espace métropolitain et l'aire urbaine centrale et, au-delà, il y a la région. C'est pourquoi, la centralité étant un peu miraculeusement gagnée, grâce à l'arrivée du Louvre notamment, mais aussi un peu grâce à la rénovation, semble-t-il, pratiquement acquise du stade Bollaert, grâce à l'injection de l'université dans les grands bureaux il y a quelques années et grâce, demain, à des fonctions de santé – je pense au nouvel hôpital indispensable dans l'arrondissement de France qui a les plus mauvais indicateurs de santé –, une fois consacré cet événement, il nous faut passer à la notion au moins d'arrondissement. Nous allons donc passer à l'archipel vert, c'est la deuxième étape.

Michel DESVIGNE a parlé de la Chaîne des Parcs. Ce matin, à Euralogistic, nous étions sur le campus verdoyant, le vrai campus logistique qui remplaçait la friche initialement fondatrice de la plate-forme de Dourges, j'ai évoqué La Ruhr, c'est la démarche d'Euralens. L'effet Bilbao chez nous, refaire la ville, s'accompagne d'un pluriel, faire des villes dans le cadre de ce que l'on peut appeler l'exemple de La Ruhr, les témoins du passé traités au nom du développement durable, transcendés par des projets – je pense au 11/19 ou à la fosse 9 de Lens et à l'arrivée du Louvre, on peut penser au 9/9 bis de Oignies – et sollicitant, par la qualité de leur paysage, de leur ville, par le dialogue avec leur passé, par la grandeur de leur passé, les industries du XXI^e siècle. Stockholm veut être la ville la plus connectée au monde en 2020. Le plan numérique régional permet de dire que, si vous en êtes d'accord, une des dimensions d'Euralens, de l'archipel vert, sera d'être un des territoires les plus connectés d'Europe et la concurrence sera rude ; disons de France et la concurrence sera réelle.

Notre projet à Euralens aujourd'hui, au nom de l'effet Bilbao, au nom de l'effet Ruhr, c'est l'archipel vert. J'ai demandé à Jean-François CARON d'animer l'archipel vert, d'être le Président délégué – je resterai Président, parce qu'il est compliqué de démissionner, il faut voter à nouveau les statuts, faire délibérer, et je ne pense pas que je sois assez solide pour affronter ces démarches somme toute anodines. Jean-François CARON va donc prendre cette place au nom du Conseil régional et, je pense, avec votre accord unanime. Quand on parle de Jean-François – je ne parle pas des élections, je parle de l'action –, on parle unanimité et rassemblement, il va mener ce chantier absolument passionnant.

Je le dis pour vous rappeler que la Région a fait nommer M. VERNIER à la tête de la Soginorpa, le maire UMP de Douai, et que M. ROLOS, qui est un élu et qui a été longtemps maire communiste de Sallaumines, est à la tête du bassin minier. Il ne faudrait pas que vous

pensiez qu'il y a un système, qu'il y a un réseau, que nous ne sommes pas dans la culture du projet. Nous allons normalement vers la diversité et c'est la diversité qui va faire en sorte que ce projet d'Euralens aille au bout de ses potentialités. Je le dis aussi à ceux qui seraient tentés de commenter mes propos : nous ne sommes pas dans le monolithisme, nous ne sommes pas dans un blockhaus, nous sommes au rendez-vous des forces vives, dans leur diversité et leur volonté partagée pour faire qu'Euralens réussisse. C'est l'enjeu.

Nous sommes bien d'accord. Nous allons tenter cette opération de l'archipel vert.

Vous voyez que le centre de Lens est à l'heure de Michel DESVIGNE, de cette notion de développement de ville durable. Il n'y a aucune raison pour que nous ne parvenions pas, par cercles concentriques, à avancer. Je vois des maires du bassin minier qui sont notamment très attentifs depuis longtemps et qui sont aujourd'hui encore plus attentifs à ce verdissement de leur ville, à ce verdissement de leurs corridors urbains, à cette possibilité de marier l'eau, la nature et l'ambition durable. Je crois que nous avons tout pour avancer.

Voilà cet aspect politique qui me semble très important. Il est inutile de ne pas dire les choses, il vaut mieux les dire, surtout quand la diversité est présente dans une assemblée aussi représentative que celle-là.

Bien entendu, cela ne peut se faire qu'avec l'appui des milieux économiques et peut-être aussi avec l'appui des milieux universitaires. C'est capital. Ce matin, je le disais, je l'ai esquissé au Conseil régional – nous sommes d'accord, c'est notre niveau d'élection et notre légitimité de réflexion –, il nous faut un parlement de salut public dans le domaine de l'université, de la recherche et du développement économique, il nous faut un parlement qui siège, car, au cours des cinq dernières années, nous avons été littéralement distancés dans la course à la recherche et au développement – campus international, investissements d'avenir, contrat de plan État-Région. Je rappelle le chiffre, 220 à 230 millions d'euros pour le Nord - Pas de Calais entre 2006 et 2013 sur ces trois démarches qui faisaient appel à l'excellence, qui avaient leur logique qu'on ne peut récuser, et 6 à 7 milliards d'euros pour la région parisienne. Il faut que nous soyons, à l'heure de la décentralisation, profondément motivés par cet aspect des choses, c'est capital pour les futurs pôles métropolitains. Ce parlement de salut public dans ce domaine aura, à mon avis, 50 % d'universitaires, de chercheurs – la colonne vertébrale –, 25 % des territoires et 25 % des milieux économiques. On réussira à faire la synthèse à la simplification des grands enjeux. Cela concerne aussi Euralens. Je vous rappelle que nous avons le paysage universitaire le plus complexe de France, six universités publiques, la Catho, les grandes écoles ; aucune région n'a une telle mosaïque parfaitement honorable et correcte, mais aussi dispersée dans le domaine universitaire. C'est un enjeu à prendre en compte pour nous.

Je pense que la Caisse des dépôts est d'accord, qu'elle affûte déjà ses crédits, qu'elle agite ses facilités bancaires devant des propos aussi volontaires. Merci, Monsieur MIRADA. C'est très bien, tous les maires sont rassurés.

(Rires).

N'hésitez pas à intervenir maintenant, c'est vraiment le rassemblement. La diversité est une nouvelle étape, parce que Le Louvre est aussi un événement inouï, c'est une nouvelle étape qui commence dans le bassin minier.

Jean-François, un petit mot sur l'archipel vert ?

M. CARON.- Nous avons beaucoup parlé de cette assemblée générale et de ce que vous souhaitiez évoquer en perspective d'ouverture de l'université et de coopération d'acteurs. Je pense que c'est l'une des plus grandes difficultés du territoire, c'est la culture de la coopération, coopération entre milieux économiques et élus, coopération avec les acteurs associatifs. Ce n'est pas historiquement notre culture. La culture du monde de la mine est plutôt celle du monde de l'encadrement et des systèmes verticaux, cela fait plus d'un siècle que c'est comme cela. On a un enjeu.

Je me permets de dire, derrière ce que vous avez évoqué, que ce qui est intéressant dans l'archipel vert est que la mutation prend un visage physique par la transformation de nos friches, le verdissement des territoires, les grands aménagements, il y en a un certain nombre, on a beaucoup parlé du Louvre, du 11/19, du 9/9 bis et d'autres.

Je me permets d'insister sur deux autres plans qui me paraissent stratégiques et qui découlent de la mutation en termes d'aménagement. Je veux parler de la mutation sur le plan économique et, notamment – vous venez de l'évoquer avec l'université –, de l'arrivée de l'innovation dans le territoire. Ce n'est pas gagné, ce n'est pas un territoire qui a une culture de ce type. Il y a un certain nombre d'outils disponibles sur nos trois ou quatre agglomérations qui ont fait des choses, et il y a probablement une stratégie très volontariste à mettre en œuvre autour de pôles d'excellence, de dynamiques de R&D. Je vois Pierre MOREAU et le CRITT M2A qui, depuis longtemps, a montré la voie en termes de rapport avec le milieu économique.

La troisième chose que je voulais évoquer à ce stade, c'est l'importance pour nous de faire émerger les acteurs, je l'ai dit tout à l'heure, avec la dynamique de projet. Je pense que notre territoire souffre d'une société civile très peu présente pour diverses raisons ; nous n'avons pas les milieux universitaires comme dans la métropole lilloise, nous n'avons pas les grands secteurs bancaires, toute une série de têtes de réseau et, de ce fait, nous avons un manque d'acteurs du territoire capables de porter l'initiative avec nous, les élus, les collectivités. C'est pour cela que la question de la labellisation est aussi stratégique, parce que la labellisation est une façon de faire émerger les acteurs, de leur faire confiance et de les accompagner dans leur diversité, que ce soient des acteurs de collectivités ou d'autres types d'acteurs.

Cela fait un registre très large que nous allons reprendre autour de la rencontre. Je pense que cette question de mutation a une dimension physique, une dimension culturelle et comportementale, elle a une dimension économique. C'est ce que je voulais préciser, cela me paraît stratégique pour les années qui viennent.

M. LE PRÉSIDENT.- Bien entendu, lorsqu'on écoute les Suédois qui financent eux-mêmes leur modèle social et qui ne le financent pas à crédit, ils considèrent que leurs 14 îles de Stockholm, leur archipel vert a pour but, au nom du développement durable, d'accueillir, de favoriser et de créer des industries du futur. C'est ce que nous devons absolument faire

désormais, il faut que nous soyons très attentifs au numérique culturel, aux industries de demain, au rôle des connexions dans lesquelles par exemple, à Stockholm, ils mettent énormément d'ambition et énormément d'avenir, il faut que nous soyons très attentifs à cela. Pour cela, nous avons besoin d'être un grand cluster, de mettre face à face les chercheurs, les milieux universitaires, ceux dont le métier est le métier de la connaissance, les entreprises et les territoires. Vous en êtes convaincus depuis longtemps.

Comme Douai est une vraie ville, pas une ville minière, comme Douai a un service d'archéologie de 87 personnes, Douai est d'accord avec ce que je dis. C'est une chance que Douai puisse dialoguer avec l'arrondissement de Lens. Nous ne sommes pas tout à fait de même nature, mais vous pouvez nous apporter beaucoup.

Si jamais Arras se mêle à nous, c'est le bonheur intégral. Arras, la préfecture, les emplois de services publics hautement qualifiés, cela existe ! N'oubliez pas que si la métropole lilloise est métropole, c'est d'abord au niveau de son indice de 120 sur les emplois supérieurs de la fonction publique, avant d'être métropole sur les fonctions métropolitaines ; ce sont les métiers hautement qualifiés des services publics qui ont donné à la métropole la touche initiale métropolitaine. C'est le contraire de ce qui s'est passé à Lens quand les Houillères sont parties. Nos ingénieurs sont partis, aucun labo, rien ! Le désert intellectuel ! Les Houillères n'ont pas jeté un regard en arrière. « Vous avez votre charbon, vous avez votre maison, très bien, taisez-vous, mourez de la silicose et c'est terminé ! L'avenir, le marché s'en chargera s'il a la force de s'en charger ». Mais le marché ne s'en est pas chargé. C'est notre histoire.

Sur l'ouverture, la diversité, l'archipel vert, un petit mot ? Non ?

On se croirait au Praesidium.

(Rires).

C'est bien la peine que je me casse la tête en ouverture. Je sais que vous êtes tous d'accord.

Jean-François devient Président délégué, chargé de l'archipel vert. Soyez un peu plus bavard et un peu plus intervenant avec lui qu'avec moi.

M. MAGNAVAL.- L'archipel vert a été évoqué ce matin, le cadre où se situe le campus Euralogistic est véritablement un exemple. Ce n'était pas gagné. On a du mal à trouver le site, à défendre et acquérir les terrains. Aujourd'hui, cela donne un résultat particulièrement intéressant. Au-delà de l'archipel vert, c'est toute une dynamique de formation aux technicités avancées qui est en marche et qui devrait répondre aux besoins de notre territoire.

Au sujet de l'archipel vert, je voudrais rappeler que, au niveau du monde de l'entreprise, vous avez pu constater que, dans les parcs d'activité – il y en a un certain nombre, 132, sur la région –, il y a une volonté de la part des entreprises de se situer, de se localiser et, à chaque fois que cette localisation s'opère, elles ont le souci d'avoir un environnement le plus agréable possible. Il y a des contradictions, parfois des exemples contraires. Généralement, l'entreprise a le souci, non seulement de s'implanter, de trouver sa place, de résoudre ses process industriels ou d'entreprise plus généralement, mais aussi de le faire dans un cadre qui

soit le plus agréable possible pour son personnel. Je pense que nous donnons, dans beaucoup de cas, l'exemple que nous avançons, de nous situer, de nous prolonger vers un archipel vert.

Je voulais le rappeler. Tous les élus ici présents dans leur municipalité ont l'exemple de parcs d'activité qui ne demandent qu'à s'exprimer, qu'à se projeter dans cet espace.

M. LE PRÉSIDENT.- Dans la notion d'archipel vert, il y a aussi – je pense à l'extension de la plate-forme multimodale de Dourges – la notion de ZAPPE, zone agricole protégée, à développer. Je sais que, pour l'extension de Dourges, les milieux agricoles le disent de plus en plus, même si nous avons la surface agricole utile la plus importante de France dans le Nord - Pas de Calais : « ne vous goinfrez pas de terres agricoles ». Il faudra être très attentif dans tous les domaines à ce que l'archipel vert ne soit pas indifférent à cette question fondamentale qui est l'avenir du foncier agricole chez nous.

D'autres réflexions ?

Monsieur RAPENEAU, Président de la Communauté urbaine d'Arras.

M. RAPENEAU.- Bien évidemment, la Communauté urbaine d'Arras, que je représente, souscrit à vos propositions. Pour moi, les cartes sont importantes, elles ont aussi valeur de symbole et d'organisation. Quand je vois la carte qui est derrière vous, il y a le périmètre Euralens et il y a deux agglomérations que je qualifierai d'importantes, d'abord Douai et ensuite Arras. Il y a un territoire qui est entre les deux, c'est Osartis, qui a toute sa place, qui souhaite intégrer la réflexion que nous menons sur le pôle métropolitain. Je pense que cette carte devrait être complétée avec Osartis - Marquion qui va fusionner, et avec l'enchaînement Seine-Nord. Nous n'allons pas refaire le discours de la Région. Ce territoire mérite d'être inscrit.

Pour Arras, la connexion avec l'agglomération Lens-Liévin va être un peu plus importante à partir du 1^{er} janvier, puisque la Communauté de communes de l'Artois, qui rejoint la Communauté urbaine, fait que nous aurons une frontière commune plus importante. Il faudra modifier cette carte dans le bon sens.

M. LE PRÉSIDENT.- Avec plaisir, nous ne demandons que cela.

D'autres réflexions sur l'archipel vert ?

Vous êtes d'accord pour que ce soit une ligne de conduite, la colonne vertébrale de cette deuxième étape d'Euralens ? Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas des amendements, cela veut dire que c'est notre axe, la Chaîne des Parcs et l'archipel vert.

M. VENDEVILLE (Maire de Courcelles-lès-Lens).- Monsieur le Président, vous avez dit certaines choses au niveau des recherches qui se font. À Courcelles-lès-Lens, un très grand bâtiment doit être réalisé dans notre territoire. Devinez avec quelle matière il va être fait. Vous dites toujours qu'il n'y a pas assez de gens qui recherchent. J'étais avec les chercheurs. On va faire cet édifice avec un arbre qui vit chez nous, le peuplier. C'est assez particulier. Nous avons travaillé depuis cinq ans sur ce projet, nous sommes prêts pour démarrer. Nous espérons de tout cœur que l'université et les chercheurs qui ont travaillé puissent continuer et, effectivement, une entreprise actuellement a pris le relais de ce côté-là.

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien.

D'autres réflexions ?

M. KUCHEIDA.- Monsieur le Président, je voudrais confirmer ce que vient de dire mon collègue RAPENEAU pour Osartis. Je pense que cette carte mériterait largement d'être amendée et de montrer à quel point est en train de se développer une solidarité forte entre les différentes agglomérations, même s'il faudra donner sans doute un peu de temps au temps. Je crois que, aujourd'hui, les choses sont en train de s'installer, la digestion se fait peut-être trop lentement selon certains. En tout cas, le projet existe, c'est ce qui compte et je pense que, petit à petit, il s'instillera dans les esprits. Dans cet ensemble-là, je crois que nous avons beaucoup à gagner en essayant de préserver ce qui nous appartient, c'est-à-dire la qualité des paysages tels qu'ils peuvent exister dans notre secteur.

J'étais cette semaine dans le Limbourg belge, dans une région minière également, dans la région de Genk, pas loin de Maastricht. J'ai pu voir à quel point la Flandre, qui est riche, le territoire le plus riche de la Belgique par rapport à la Wallonie – j'ai beaucoup travaillé sur les oppositions qu'il peut y avoir entre les deux –, sur ce territoire, avait été capable de transformer les paysages. Aujourd'hui, plus personne n'est capable d'imaginer que, il y a dix ans, ces paysages étaient miniers. Là, on a mis les moyens et on est dans la verdure, on est noyé dans la verdure. J'ai été surpris, un piéton se promenait avec son panier, il était en train de chercher des champignons dans ce secteur.

La partie archipel vert de notre région doit donc être maintenue très fortement. Quand on regarde dans le détail chacune de nos communes, on peut conserver toute la partie des zones vertes, des zones humides et on constate aussi qu'il y a des quantités de friches qui ne disent pas leur nom, des quantités d'endroits qui sont trop importants par rapport à leur contenu et que l'on peut complètement réaménager. On doit refaire l'aménagement de notre territoire, mais dans le détail. Quand on le fait dans le détail, on gagne des espaces considérables et cela va très exactement dans le sens de ce que vous demandait le Président de la fédération des agriculteurs, à savoir de ne pas trop empiéter sur les espaces agricoles. En regardant bien cette affaire, sauf à quelques endroits un peu stratégiques, on en a largement la possibilité.

Il y a tous les territoires qui ne bougeront pas beaucoup. Il existe certaines friches qu'il sera très difficile d'éliminer de notre territoire. Le maire de Loos-en-Gohelle hurlerait si on parlait de supprimer les quatre terrils de Loos-en-Gohelle. Je suis sûr qu'il y a, sur notre territoire, beaucoup d'autres signaux que peuvent être les terrils qu'il serait bien difficile aujourd'hui de supprimer parce qu'ils ont été intégrés dans notre culture, alors que, il y a encore 10 ans ou 15 ans, c'était systématique : « plus vite on démolira mon terril et plus vite je serai content ». J'ai plaidé avec force pour que l'on conserve le terril du 7 sur le territoire d'Avion, je n'ai pas gagné et j'en suis toujours meurtri, parce que je considérais que c'était l'un des plus beaux signaux qui soient à l'entrée dans le bassin minier quant à savoir où l'on arrivait quelque part. C'est là en venant du sud que commençait, sur une voie importante, le bassin minier du Nord - Pas de Calais.

L'archipel vert est une idée extrêmement forte et intéressante et qu'il nous faut non seulement conserver, mais faire prospérer.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci.

Approbation du compte rendu de la réunion du 30 mars 2012.

M. LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition au procès-verbal de la séance précédente, que vous avez lu avec attention ? (*Aucune*).

Nous allons pouvoir passer à l'élargissement du périmètre.

Monsieur SUBILEAU, nous vous écoutons.

L'élargissement au territoire, la Chaîne des Parcs.

M. SUBILEAU.- Toutes les interventions que je viens d'entendre vont tout à fait faciliter mon intervention. Je rapporterai à Michel DESVIGNE que vous avez choisi, Messieurs les maires, Monsieur le Président, l'archipel vert qui a vraiment un retentissement considérable et je pense que nous n'en sommes qu'au début comme l'a dit Jean-François CARON et comme l'a rappelé Jean-Pierre KUCHEIDA, il y a énormément de choses à faire.

Concernant les chantiers en marche pour l'ouverture du Louvre, vous savez que les chantiers que vous avez sur cette carte seront achevés pour le 4 décembre. Je me permets de remercier ici – puisque nous sommes l'AMO du groupement de commande – les services, Mme BOGAERT, M. BERTOLOTTI à Lens, M. KUSNIAK* et Carole DIART à Liévin, Mme DEBAS et Bruno GALUS à la CALL, parce que c'était un défi. Tout ceci s'est fait sur la base de la maîtrise d'œuvre de DESVIGNE et PORTZAMPARC, mais ce sont les services qui ont dû ensuite passer l'ensemble des marchés, suivre les réalisations et je pense que ce sera un grand succès.

(Projection d'un diaporama).

Nous avons aménagé le cheminement pour aller de la gare au Louvre sous la forme de ces cordons boisés qui, pour Michel DESVIGNE, peuvent être un langage que l'on répète. Vous voyez ici les supporteurs du RC Lens qui viennent de la gare et qui vont vers Le Louvre,

Au niveau du Square Chochoy et du Pont Césarine, il y a un élargissement, il y aura une réalisation à la place du garage Lallain.

Vous avez l'entrée sur le cavalier, autre élément majeur de ce paysage, autre élément du vocabulaire du bassin minier qui, à mon avis, sera spectaculaire. Dès l'entrée sur le cavalier à la droite, on sera dans Le Louvre. Le visiteur sera dans une ambiance totalement végétale. Avec Michel DESVIGNE et l'équipe de maîtrise d'œuvre, nous avons cherché à ne pas couper trop d'arbres. On cheminera vers Le Louvre, en franchissant deux passerelles dessinées par Christian de PORTZAMPARC. Ces passerelles amènent une touche de modernité formidable. Le sol est en bois et vous verrez, quand vous ferez le cheminement, qu'il y a une certaine émotion. L'arrivée au Louvre sera extrêmement qualitative, avec les terrils en perspective, cette présence du bassin minier patrimoine de l'UNESCO et cette transformation des espaces

laissés par l'activité minière dans un langage totalement nouveau, cette transformation aura un succès formidable.

Ici, nous sommes sur le parking Dumortier, 230 places aujourd'hui, 250 places demain, parking que l'on atteint par l'Allée Marc Vivien Foé. Vous voyez la portion près du stade. Une large partie du parking Bollaert a été verdie, c'est un très bel effet. Ensuite, les visiteurs iront sur ce parking Dumortier. Quand ils arriveront par Liévin, ils seront sur le parking Jean Jaurès qui est très impressionnant, très beau, il y a une espèce de mouvement. Sur la gauche, c'est un cheminement qui a été reconstitué qui vient depuis Liévin, demain depuis Saint-Amé, pour arriver au Louvre par un ancien cavalier retracé. Il y a là 280 places de voiture et 15 places de stationnement d'autocar.

Tout ceci est fait, il reste quelques plantations à réaliser, quelques sols à terminer. Le mobilier qui est très beau a été choisi par les élus, il sera de très grande qualité et il y aura la signalétique indispensable.

Par ailleurs, le SMT a acheté trois navettes qui fonctionneront entre la gare de Lens et Le Louvre. Nous espérons que, demain, il y aura une extension jusqu'au 11/19 et peut-être vers d'autres secteurs également.

Tout sera prêt pour l'arrivée du Louvre, nous l'espérons. C'était un défi dont nous n'étions pas sûrs. Tout le monde s'y est attelé. Évidemment, il faut que tout ceci serve pour le développement économique. Il y a de très beaux terrains autour, que ce soit la ZAC Jean Jaurès, la ZAC de la Belle Femme, le terrain Garin, les terrains sur le quartier des gares. Ces terrains ont des projets de transformation. Il faut que les investisseurs qui veulent venir voient qu'ils peuvent investir, qu'il y a un environnement de qualité.

Voilà pour les travaux et la transformation, l'archipel en marche dans la centralité lensoise, suivant votre expression.

Sur la Chaîne des Parcs, il s'agit d'élargir la vision de la centralité lensoise à l'arrondissement de Lens, voire au-delà, de traduire de manière spatiale ce concept d'archipel vert étendu que vous avez proposé d'appeler la Chaîne des Parcs. Il s'agit de passer d'un concept à une traduction spatiale.

Il est proposé que ceci se fasse à partir d'un appel d'offres, d'avoir une équipe de maîtrise d'œuvre que l'association Euralens financerait. Cette équipe de maîtrise d'œuvre aurait comme objectif d'établir un schéma directeur – ce sera la tranche ferme du marché, un peu comme cela a été le cas pour Euralens centralité –, de définir les orientations paysagères qui traduisent le concept, de s'assurer de la pertinence des projets à l'échelle locale. Il ne s'agit pas de tout reprendre, beaucoup de travail a été fait par la Mission Bassin Minier, par la Région avec la trame verte et bleue, avec le plan forêt régional, des projets ont été réalisés dans les diverses communes. Il s'agit au contraire de mettre en faisceau tous ces projets, de les relier entre eux, de les compléter et de leur donner une grande visibilité qui permettra d'être un élément de plus après le Patrimoine mondial de l'UNESCO, avec le Louvre et la centralité lensoise, d'avoir une vision de ce territoire de Lens comme la Ruhr, comme le Limbourg, un territoire vert s'appuyant sur des éléments très forts du patrimoine.

Le périmètre de l'étude serait le périmètre opérationnel CALL-CAHC. Naturellement, nous demanderions aux équipes d'avoir une vision plus large, de s'intégrer dans les plans régionaux que je citais tout à l'heure, et de prendre en compte les espaces de nature, de divertissement ou de loisir riverains.

Sur cette carte, nous avons voulu représenter deux choses, ce serait la carte indicative qui serait soumise aux équipes, avec, d'une part, les grands bois, les grands espaces existants sur le territoire, d'autre part, les éléments majeurs de présence de l'eau, à la fois les grands terrils majeurs et les grands espaces notamment tous ceux qui ont fait l'objet d'une demande de labellisation.

Je citerai, pour ce qui concerne les espaces au bord de l'eau, la mise en valeur de la trame d'eau. J'ai été frappé de l'importance de l'eau sur le territoire, celle que l'on peut remettre en valeur dans le secteur de la Souchez, mais aussi celle du canal de Lens, notamment avec la qualité du croisement entre la Souchez, le canal de Lens et la Deûle à Courrières, avec des espaces magnifiques, évidemment la gare d'eau de Courcelles-lès-Lens, les projets à Loison-sous-Lens. Il y a tout un travail à faire sur l'eau. Michel DESVIGNE a commencé ce travail, il en a donné l'idée, mais il faut le prendre à bras-le-corps, lui donner une traduction précise et ensuite des points d'appui, des points de réalisation.

En ce qui concerne les parcs eux-mêmes, l'idée n'est pas simplement de demander aux gens d'inventorier les sites qui peuvent être transformés, réaménagés ou conquis, mais, à la fois pour des raisons de qualité paysagère, de qualité environnementale, pour des raisons programmatiques, il y a la capacité de ces sites à se transformer en lieu sportif, en lieu d'accueil des touristes ou en lieu culturel, comme le parc d'Oignies devenant un élément de la musique. On indiquerait l'ensemble des grands sites qui, dès aujourd'hui, sont mis en valeur, notamment le terri de Fouquières pour les activités sportives, le Parc des îles de Drocourt qui nécessite sûrement d'être remis dans l'ensemble de ce système, le Parc du 9 septembre bis à Oignies.

Tous ces sites, avec les sites au bord de l'eau, seraient soumis à la pertinence du regard d'équipes de maîtrise d'œuvre. Ensuite, nous demanderions des propositions pour la transformation de ces sites, pour une programmation cohérente de l'ensemble et des propositions sur la liaison. Vous avez fait beaucoup d'efforts sur les boucles, mais il s'agit d'avoir des circuits cyclistes, des circuits piétons et des liaisons paysagères ou des couloirs écologiques.

Il y a un travail passionnant à faire sur la base de toutes les réflexions qui sont menées à l'occasion des contacts que nous avons avec tous. Je pense que cela nécessite un effort d'intelligence, quelques mois, d'équipes de premier niveau qui vous soumettraient leur vision, non pas en refaisant tout, mais en allant plus loin et en mettant tout en synergie et tout en cohérence.

Voilà, Monsieur le Président, ce que je pouvais dire sur la Chaîne des Parcs.

M. LE PRÉSIDENT.- C'était du bon SUBILEAU. Soyez moins modeste, Monsieur SUBILEAU. Je sais bien que vous ne jouez pas à domicile, malgré les apparences. Comme le dit le refrain Bollaert, « allez, Jean-Louis, tes supporters sont là ».

(Rires).

Ne vous arrêtez pas aux sifflets que vous entendez de temps en temps, ils sont l'honneur de la démocratie et d'une partie très discutée.

Je voulais ajouter que nous avons beaucoup progressé sur l'éclairage des terrils. Cet éclairage inventé par M. KERSALE, au nom du développement durable, à base d'énergie solaire, peut transformer chaque grand terril de notre patrimoine UNESCO en un véritable signal lumineux. Personnellement, depuis le début, je pense que c'est important.

Chaque terril va nécessiter 500 000 € d'investissement. J'ai déjà contacté deux sponsors. J'ai d'abord contacté quelqu'un qui est haut en couleur à tous points de vue, qui est Louis NICOLLIN, en lui expliquant, non pas parce qu'il travaille chez nous, mais parce qu'il travaille dans les déchets, que les terrils à l'origine étaient les déchets du charbon et qu'il ne pouvait pas être indifférent à leur ennoblissement. Il m'a dit oui. Nous avons donc un sponsor.

Le deuxième mécène est Henri PROGLIO, le patron d'EDF, qui a accepté de s'intéresser à cet aspect UNESCO, Mineurs du monde, éclairage des terrils.

Nous progressons. Si nous arrivons à éclairer tous nos terrils sur la base de la volonté des collectivités locales, nous aurons un paysage un peu plus enchanté qu'aujourd'hui, notamment le soir. C'est très important.

Jean-François CARON, qui est tout de même le pape du développement durable, qui ne veut pas d'excès lumineux – il faut penser à tout cela, à tout ce que, parfois, nous ne comprenons pas et que nous finissons par comprendre au bout de quelques années – n'a pas dit non.

Je souhaite que les deux démarches soient menées d'un commun accord.

Ernest, sur le terril ou sur la Gare d'eau ?

M. VENDEVILLE.- Sur les terrils.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous n'avez pas de terrils.

M. VENDEVILLE.- Si ! Nous avons le terril de Metaleurop. C'est un terril !

M. LE PRÉSIDENT.- Vous voulez qu'on l'éclaire aussi ?

M. VENDEVILLE.- Pas de problème, au contraire ! Il faut faire voir que l'on n'oublie pas les gens qui ont souffert.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est très juste.

Avez-vous des questions à poser à M. SUBILEAU sur cet élargissement ? Nous sommes bien d'accord.

Pendant quelques mois, tout ce que vous faites, tout ce que vous avez en tête, tout ce que vous rêvez, acceptez-vous de le coordonner, de le passer un peu au tamis de quelqu'un qui a une forme de génie, qui nous a créé ce concept de l'archipel vert, que nous pressentions, mais que nous n'aurions pas fait avec autant de bonheur et autant de talent ?

Édouard, qu'en pensez-vous ?

M. MAGNAVAL.- Je n'en pense que du bien.

M. VENDEVILLE.- Je voulais ajouter que le terroir de Metaleurop était un terroir qu'on ne pouvait pas mettre à découvert. Le mien est encore plus beau que les autres. J'ai travaillé énormément dessus et, actuellement, il y a des arbres qui poussent, du gazon, des lièvres, des perdrix.

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur le Sous-préfet, Courcelles-lès-Lens est effectivement une commune paradisiaque. Je le dis pour que vous sachiez où vous allez.

(Rires).

Monsieur KUCHEIDA.

M. KUCHEIDA.- Je regardais ce que nous proposait M. SUBILEAU, je pense que la carte mériterait d'être un peu élargie vers l'ouest en particulier où, dans ce cadre, il y a beaucoup de choses intéressantes à récupérer et à mettre aussi dans cette Chaîne des Parcs. Je pense que M. WACHEUX n'y verrait pas beaucoup d'inconvénient.

M. WACHEUX.- Nous avons effectivement un certain nombre de réalisations sur l'ouest du bassin minier. Nous avons peut-être été invités plus tôt que d'autres à traiter un certain nombre de friches et à amener un certain nombre de réponses, puisque l'exploitation s'est arrêtée là plus tôt qu'ailleurs. Puisque l'on cherche la complémentarité végétale entre des aménagements qui ont été faits et des lieux qui sont restés naturels, il y a une complémentarité sur notre territoire qui permettrait de qualifier aussi cette carte-là. Un repérage pourrait se faire dès aujourd'hui d'un certain nombre d'endroits très qualifiants pour cette carte.

M. SUBILEAU.- Monsieur le Président, j'ai été vite, mais le périmètre d'étude qui serait donné aux équipes est celui que vous avez derrière vous et il comprend effectivement Artois-Comm. La carte opérationnelle a été regardée depuis un certain temps sur CALL-CAHC et elle permettrait aux équipes de décliner le concept de manière un peu plus approfondie par rapport aux études qui ont été faites jusqu'à aujourd'hui. Il est clair qu'il faut la vision d'ensemble sur l'ensemble du périmètre.

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur RAPENEAU ?

M. RAPENEAU.- Monsieur le Président, effectivement, une étude doit avoir un périmètre, il est cohérent, surtout si, comme c'est proposé, il s'élargit à l'ouest. De notre côté, la Communauté urbaine d'Arras, depuis longtemps, a démarré beaucoup de choses dans le cadre de la trame verte et bleue. Nous allons avoir une limite qui va être plus large entre nos deux agglomérations. Sans parler de périmètre d'étude, il s'agit simplement de travailler à la connexion de ces deux secteurs, car je pense que la connexion avec le Val-de-Scarpe notamment de l'Arrageois est tout à fait naturelle.

M. LE PRÉSIDENT.- Entièrement d'accord.

Gilbert ROLOS ?

M. ROLOS.- En ce qui concerne la Mission Bassin Minier qui a 12 ans, elle s'est chargée dans un premier temps de la résorption des séquelles. Nous n'avons pas encore tout à

fait terminé parce que nous avons quelques problèmes avec la gestion des inondations possibles.

Effectivement, en ce qui concerne la vue prospective, la Mission Bassin Minier a été également chargée de mettre en place ce que l'on appelle la trame verte et bleue qui est peut-être l'ossature de la Chaîne des Parcs actuelle. C'est dans la prospective, comme en ce qui concerne l'aide au développement économique – n'oublions pas que la Mission Bassin Minier s'appelle « mission d'aménagement et de développement du bassin minier Nord - Pas de Calais » –, avec des possibilités de développement économique, et maintenant avec un chantier tout fait nouveau sur la gestion du label UNESCO. Dès la fin de cette année, l'association Mission Bassin Minier et l'association Bassin Minier Uni pour la candidature à l'UNESCO vont fusionner et c'est la Mission Bassin Minier qui aura la lourde charge de gérer le label. N'oublions pas que, dans six ans, nous devons retourner devant le jury de l'UNESCO. À mon avis, cela ne devrait pas poser tellement de problèmes.

J'en profite quand même pour lancer un appel à tous les élus qui sont ici pour populariser au maximum ce classement au patrimoine mondial de l'humanité. J'ai eu une petite surprise en constatant que cela avait l'air de ne pas intéresser énormément de monde, surtout dans le Pas-de-Calais. Le Nord est un peu plus en avance que le Pas-de-Calais. On parlait tout à l'heure de l'implication des milieux économiques, c'est évident. On parlait de l'implication de l'université, c'est non moins évident. Les jeunes d'aujourd'hui n'ont pas connu la mine, c'est un souvenir lointain, même s'ils avaient des parents, voire des arrière-grands-parents mineurs, ce n'est plus une notion connue par tous. Il est nécessaire que toutes les personnes qui ont le pouvoir de populariser ce classement le fassent. C'est une nécessité si nous voulons réussir la transformation, c'est-à-dire l'archipel vert, et si nous voulons faire que notre pays noir devienne l'archipel vert, il faut que l'ensemble des personnes qui ont la possibilité de le faire popularisent ce classement à l'UNESCO. Nous attendons, avec Le Louvre, l'arrivée de nombreuses personnes venant de toutes les régions de France, voire du monde entier. Il ne faudrait pas que ces gens arrivent le matin pour repartir le soir.

M. LE PRÉSIDENT.- Bien sûr.

Il y a les mots et il y a les faits. Nous sommes d'accord pour que l'archipel vert et la Chaîne des Parcs fassent l'objet d'une intelligence acceptée par les territoires, par les communes, qui reprenne l'acquis, qui cherche à l'améliorer, qui cherche à le dépasser et qui mette une sorte de logique fédératrice. Tout à l'heure, de très belles percées vertes de l'Arrageois ont indiqué clairement qu'elles étaient prêtes à nous rejoindre. Il y a à la fois beaucoup de choses déjà vues et faites à travers les parcs, la Chaîne des Parcs, mais il y a une vision d'ensemble qui n'existait pas et qu'Euralens vous propose de mettre en œuvre, parallèlement à l'éclairage des terrils.

Vous allez être les élus avec la tâche la plus délicate, peut-être pas la plus difficile, de France. L'UNESCO théoriquement fige vos communes. Le patrimoine mondial ne peut pas vraiment bouger, il peut évoluer – Jean-François vous rassurera sur tel ou tel aspect –, mais, quelque part, il y a là une immobilité du patrimoine que nous voulons non seulement respecter, mais exploiter.

Deuxièmement, il y a la volonté d'Euralens, des maires et de toutes les communes de bouger, de verdir, d'aller vers le phénomène de La Ruhr, notamment à l'occasion de l'arrivée du Louvre à Lens. Il va falloir être très attentifs à ce que nous faisons dans ce cadre.

Pour l'instant, je rappelle que ces grandes agglomérations minières ont jugé bon de ne pas se doter d'agence d'urbanisme, sauf une. La Mission Bassin Minier va rester comme symbole du Nord - Pas de Calais des séquelles de l'exploitation minière. Nous verrons comment elle évolue dans l'avenir. Pour l'instant, elle repose d'abord sur le financement et l'intérêt de la Région. Tout cela peut évoluer un jour au fil des alternances et des échéances.

Voilà comment le paysage se dessine. Il est donc très important qu'à Euralens, si vous avez une nuance à apporter, vous l'apportiez. Nous ne sommes pas dans un cadre contraint, nous sommes dans un cadre basé hors institution sur le volontariat, la création et la spontanéité.

Les maires ont-ils quelque chose à dire ?

M. CARON.- Au niveau de l'éclairage des terrils, si cela peut rassurer les uns et les autres, l'idée n'est pas de faire un déversement de luxe. L'idée est juste de marquer la pointe de manière à ce qu'il y ait un rappel des terrils dans le paysage, par un mécanisme en énergie dite renouvelable complet, parce que cela ne tiendrait évidemment pas de tirer des câbles là-haut et ce ne serait pas raisonnable. C'est une structure assez originale, qui fait à peu près trois mètres, une pointe sur laquelle on ne peut pas monter, on ne peut rien jeter, car le vandalisme est la première des choses à craindre sur ce type d'aménagement. C'est très sobre, autonome. Nous aurons l'occasion d'en parler.

Je voulais revenir en deux mots sur le sujet précédent. Le Président a évoqué les risques liés à une sédimentation du territoire avec le classement UNESCO. Jean-Pierre KUCHEIDA, qui, par ailleurs, célèbre l'UNESCO et en très heureux, évoque aussi, étant impliqué à Soginorpa et Maisons et cités, les coûts que tout cela peut représenter pour le territoire. Je vous rappelle qu'il s'agit d'une logique paysage culturel évolutif, cela veut dire que le territoire peut évoluer. Je prends trois exemples, le site du 11/19, le site de Oignies, le site de Wallers qui sont des joyaux de patrimoine puisque ce sont les trois grands sites de la mémoire. Sur le site du 11/19, vous avez plusieurs structures de recherche de rang international, dont une centrale solaire Itech. Sur Oignies, vous avez une structure nouvelle dédiée à la musique, très moderne, insérée au cœur de la fosse. À Wallers-Arenberg, vous avez le *must* de l'image et des nouvelles technologies de la communication autour de l'image. Cela veut dire que le patrimoine est support de développement, cela ne veut pas dire être immobilisé. En particulier, pour les cités minières, c'est un peu comme dans une ville quand on garde la qualité d'un centre-ville, c'est un facteur d'attractivité. Je rappelle qu'il n'y a qu'un quart du patrimoine qui est concerné par l'inscription UNESCO et ce quart peut évoluer.

J'entends aussi que c'est plus compliqué d'isoler les maisons, si on veut garder les façades en briques, je le comprends, mais il y a un juste milieu à trouver entre l'approche patrimoniale et l'approche énergétique par exemple.

C'est pour cette raison que je vais écrire aux présidents des agglomérations pour leur proposer une série de rencontres avec l'ensemble des maires de chacune des agglomérations

pour que, ensemble, avec l'appui de la Mission Bassin Minier et les équipes de BMU, nous analysions précisément là où il y a des contraintes – je rappelle qu'il y a eu des classements Monument historique et, là, il y a des contraintes de fait –, là où le territoire n'est pas concerné par l'UNESCO et, à l'inverse, sur les secteurs impossibles, quels sont les moyens.

Je rappelle aussi, le Président de Région l'a toujours dit ici, que, dans la façon d'affecter un certain nombre de crédits, comme les fonds d'aménagement Bassin minier, le fait d'être en secteur UNESCO est un plus. Il existe aussi des fonds qui sont là pour accompagner des secteurs un peu plus qualitatifs.

Nous aurons des rencontres au cours de l'hiver avec des maires pour répondre à ces questions pratico-pratiques, pour déterminer comment on fait pour rénover une cité, avec l'aide des bailleurs notamment.

Je voulais en profiter pour dire un mot sur la question de l'archipel. Cela a été dit par Jean-Louis SUBILEAU, mais je veux insister. Il y a énormément de choses magnifiques pour ceux qui sont des adeptes du VTT, par exemple, on va partout en VTT et on découvre des sites absolument merveilleux dans la plus petite des communes. Je reprends l'exemple du terroir de Fouquières, parce qu'il a accueilli une épreuve de VTT orientation, c'est un site grandiose que personne ne connaît. Il y a beaucoup de sites de ce type. Je pense que l'enjeu majeur se situe dans la façon dont on les relie et la façon dont on donne de la lisibilité à tout cela. Aujourd'hui, on n'a aucune signalétique. Si vous allez dans La Ruhr, vous avez le GR du nord et du sud de la Ruhr qui fait presque 200 kilomètres avec une bande de 12 ou 14 mètres, des aménagements, des aires de repos. De notre côté, on a fait du pointillé un peu partout. Cela ne coûte pas forcément des milliards, c'est un travail de connexion et de lisibilité. Notamment avec les liaisons d'eau qui connectent les sites, il y a moyen de faire assez vite quelque chose d'extraordinaire. De plus, il faut une communication adaptée. Aujourd'hui, on ne communique pas là-dessus. Le jour où on est capable de dire « pour faire la route du Louvre, vous faites le tour du bassin minier sur 50 kilomètres et vous arrivez au Louvre », ce jour-là, on a transformé le regard sur le territoire.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci.

Nous allons enchaîner un peu plus rapidement.

M. CHAMPIRÉ avait demandé la parole.

M. CHAMPIRÉ.- Par rapport à la définition du périmètre, j'ai un peu de mal à m'y retrouver. Pour les terrils dont vous avez parlé, il me semble que l'ensemble du bassin minier est concerné. Cela n'aurait pas de sens que ce soient uniquement les terrils qu'on a vus sur le secteur de Lens. Là, nous sommes vraiment plus dans la problématique du bassin minier que du Louvre-Lens. J'espère que la Région considère que c'est bien l'ensemble des terrils du bassin qui est concerné ; sinon, nous serions à côté de l'effet recherché, si nos terrils seuls étaient symbolisés.

L'autre point concerne la façon dont les maires peuvent mettre en valeur le classement bassin minier. Nous avons besoin d'avoir rapidement un logo ou quelque chose. À l'entrée des villes, on a les villes fleuries, on note les villes avec qui on est jumelé. Aujourd'hui, nous n'avons rien à mettre et il est compliqué de faire prendre conscience à la

population que cela a changé. Les projets dont Jean-François parle sont importants et nécessaires, mais ils vont prendre du temps. Bien sûr, Jean-Pierre a montré l'exemple avec le drapeau sur son rond-point, mais il faut que nous ayons un logo officiel et que nous ne fassions pas chacun de notre côté notre petit montage et notre petite réalisation pour unifier le bassin minier par rapport à ce classement si nous voulons que tout le monde s'approprie ce classement et en fasse quelque chose d'important.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, Monsieur le Maire.

Monsieur KUCHEIDA ?

M. KUCHEIDA.- Monsieur le Président, vous avez une fois de plus évoqué le fait que, dans le bassin minier, il n'y avait pas d'atelier d'urbanisme et d'architecture et vous avez mille fois raison. Pourquoi sommes-nous dans cette situation ? Auparavant, l'atelier, c'étaient les Houillères. Les Houillères faisaient tout dans tous les domaines, elles ont organisé pendant 150 ans notre région en fonction de leur intérêt, l'exploitation minière. Dans les esprits, dans la culture des habitants de cette population, c'est souvent resté. À chaque fois que cette question était posée parmi nos illustres prédécesseurs disparus, proposant que l'on crée ce genre d'atelier, combien de fois n'ai-je pas entendu : « mais, nous n'en avons pas besoin, puisque nous avons des armoires pleines de documents et d'études », alors que la vie change sans arrêt, alors qu'il faut être sans arrêt prêt à ces différentes transformations.

Je crois que, aujourd'hui, il faut peut-être saisir la balle au bond pour pouvoir mettre en place cet atelier en liaison avec la Mission Bassin Minier, peut-être avec l'élargissement de l'espace qui est à considérer. Mais, une autre question se posera, ce sera celle des moyens. Nous savons tous également qu'un atelier de ce type, sur un espace aussi important que celui-ci, est quelque chose qui va coûter assez cher. Les communes minières de cette région – je le dis à M. le Sous-préfet qui vient d'arriver, qui ne connaît peut-être pas véritablement notre situation – font partie des communes les plus pauvres de ce pays ; dans la centaine des communes les plus pauvres de ce pays, il y a au moins 40 communes du Pas-de-Calais.

Tout cela est à prendre en compte. Il faut absolument que l'on demande ici, comme c'est demandé en Espagne ou ailleurs, des moyens à l'État, lui qui a oublié parfois trop fortement les secteurs qui lui ont tant donné dans le passé.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous allons demander des moyens supplémentaires à l'État et, bien entendu, nous ne serons pas entendus. Nous allons d'abord faire Seine-Nord, nous allons essayer, la Région va payer la facture du Louvre – c'est pratiquement fait –, la Région va payer l'aménagement du centre-ville de Lens – 17 millions sur 21 – et, après, nous verrons peut-être l'État, nous attendons patiemment.

Je crois qu'il vaut mieux que nous nous chargions nous-mêmes de faire tout cela. Si jamais le miracle se produit, si jamais l'État vient à notre rencontre – j'avais cru comprendre qu'il était à la diète en ce moment –, nous avancerons. Ce n'est pas simple, mais nous allons essayer de le faire.

L'essentiel est que les collectivités locales aient une fiscalité, comme par exemple la TVA, c'est la seule fiscalité qui peut nous permettre de jouer dans les mêmes cours que les autres régions. Nous sommes 6 % de la population, nous représentons 5,6 % de la TVA et

nous représentons 4 % de l'impôt sur le revenu. Cela veut dire que, si la décentralisation s'appuie sur un impôt dynamique national, il faut que nous sachions quel est celui qui nous pénalise, qui reflète nos difficultés ou celui qui nous met à peu près au niveau des autres régions. C'est un véritable débat que nous devons avoir. Idéologiquement et politiquement, et à juste titre, il y a des adversaires de la TVA qui expliquent que sa non-progressivité est trop injuste et qu'elle ne peut pas être généralisée. Si nous nous appuyons sur l'impôt le plus juste, l'impôt sur le revenu, dans le Nord - Pas de Calais, nous sommes impitoyablement sanctionnés. Voilà l'équation difficile à résoudre.

Ce n'est pas l'objet d'aujourd'hui. Aujourd'hui, nous sommes à l'écoute de M. SUBILEAU qui a parfaitement rempli son contrat et nous passons, avec M. Bernard MASSET, sur les modalités de la labellisation, un petit mot sur la communication. Vous allez avoir une première réponse à propos du logo.

La Labellisation.

M. MASSET.- Monsieur le Président, je vais partager ce travail de présentation avec Gilles HUCHETTE, ce qui me permet de le présenter lui-même puisqu'il vient de rejoindre l'équipe d'Euralens pour s'occuper spécifiquement du sujet de labellisation. Je me chargerai de l'organisation du processus et Gilles HUCHETTE vous parlera des projets.

(Projection d'un diaporama).

Nous vous présentons ici une version aboutie du processus de labellisation après avoir discuté de ce processus à plusieurs reprises au cours des Assemblées générales précédentes. Aujourd'hui, il s'agit de donner un véritable top départ opérationnel, avec un rappel de ce qui préside à la labellisation, c'est-à-dire les critères d'excellence pour les projets qui nous sont envoyés. Ces critères vous sont rappelés sur ce tableau, je fais l'économie de les lire pour aller vite. Les projets qui nous arrivent aujourd'hui sont des projets variés, ils peuvent être de toutes natures. L'équipe de la labellisation va leur apporter une aide en ingénierie à la fois technique et financière pour le montage de ces différents dossiers.

J'insisterai particulièrement sur ce schéma. Vous nous avez demandé une lecture très claire, afin de séparer ce qui relève de l'instruction technique, c'est-à-dire ce qui relève du travail de l'Association Euralens, de ce qui relève de la décision politique, décision qui est prise par les élus en Assemblée générale d'Euralens. L'aspect technique est représenté en bleu et la décision qui revient aux élus en Assemblée générale est représentée en rouge.

Dans le processus d'instruction, il y a trois niveaux d'instruction :

- Le premier est celui de la saisine et de la recevabilité, c'est l'équipe d'instruction du label qui s'en charge. Elle est composée de l'équipe d'Euralens : Gilles HUCHETTE qui est arrivé le 1^{er} juin, le Directeur de projet Euralens au Conseil régional qui est Gilles PETTE, un chargé de mission de la Mission Bassin Minier, Benoît BROCCQ, qui nous aide en particulier sur l'aspect financier du montage des dossiers, et une équipe d'AMO qui est celle d'une Fabrique de la ville, cette

AMO ayant été transférée par une décision récente de l'Assemblée générale du groupement de commande vers l'association Euralens.

- Le deuxième stade de l'instruction des dossiers est celui de l'examen de leur faisabilité ; cet examen se fait en liaison étroite avec les acteurs du territoire. Les acteurs du territoire sont les représentants des intercommunalités, un représentant de l'État, du Conseil régional, du Conseil général, de la Mission Bassin Minier et de la Chambre de commerce Artois. Il s'agit de vérifier que les dossiers qui nous arrivent et qui ont déjà été tamisés par la première instance soient compatibles avec les exigences et les projets du territoire. Les élus seront sollicités après cette Assemblée générale pour désigner leurs représentants à ce niveau. Ce niveau va faire appel à un certain nombre d'experts dont beaucoup sont de renom international, ces experts étant issus du cercle de qualité mis en place au début de la vie de l'Association Euralens.
- Après cette étape, une proposition de labellisation est faite à l'Assemblée générale et c'est elle qui décide. Ensuite, la décision ayant été prise, l'Association peut au besoin apporter un complément d'ingénierie pour la réalisation des projets.

À ce stade, entrons dans le détail des candidatures qui, à ce jour, sont au nombre de 51. 51 projets nous sont arrivés. Cela ne veut pas dire que tous vont être labellisés tout de suite, cela veut dire qu'ils vont tous être instruits selon le processus qui vous a été proposé.

Si vous le voulez bien, Monsieur le Président, nous pouvons passer à la présentation de ces différents projets et je demande à Gilles HUCHETTE de prendre le relais.

M. HUCHETTE.- Je vais vous présenter quelques cartes qui synthétisent les différentes candidatures qui nous sont parvenues à ce jour, 51 et deux encore en cours qui devraient être formalisées rapidement par la ville de Béthune. Ces projets sont de natures très variées et répartis sur le territoire.

En termes de projets urbains de construction, nous en avons 15, je peux en citer quelques-uns : la Cité des électriciens à Bruay, l'éco quartier du 4 mai sud à Méricourt, le plan directeur sur le site Noroxo.

Nous avons quatre projets de parc et d'aménagement paysager, qui trouveront un écho dans la Chaîne des Parcs que nous avons évoquée : les berges de la Souchez, l'Eco-parc de la Gare d'eau, le parc des îles de Drocourt, le parc Natura sport de Fouquières-lès-Lens.

Nous avons 14 projets d'actions et d'équipements de culture et d'écocitoyenneté, avec encore un foisonnement de candidatures : la médiathèque de Givenchy-en-Gohelle, le Lab-Labanque à Béthune, le musée d'histoire et d'archéologie à Harnes.

4 projets de mise en valeur du patrimoine et de développement touristique, dont trois projets qui nous viennent de Artois-Comm : Ligne de front, mise en tourisme des paysages culturels construits, développement du tourisme fluvial et fluvestre et la construction d'un port fluvial de plaisance à Loison-sous-Lens.

16 projets touchent à l'économie de la connaissance et au développement économique : plusieurs clusters ou pôles d'excellence – on a inauguré ce matin celui d'Euralogistic. Il y a aussi plusieurs pôles d'excellence sur Artois-Comm. La CCI d'Artois a

proposé aussi plusieurs candidatures, l'université d'Artois également, la CAHC a proposé plusieurs projets.

Je vais rapidement vous donner les étapes à venir. Il y a 51 candidatures aujourd'hui. Nous avons pu rencontrer la plupart de ces porteurs de projet, nous avons pu échanger avec eux sur le dossier d'intention qu'ils ont pu remplir, certains doivent encore nous fournir ces dossiers d'intention qui permettront d'alimenter l'instruction.

La prochaine étape est le comité technique des partenaires. Nous aimerions pouvoir fixer ce comité technique à la mi-novembre 2012, afin de pouvoir présenter les projets qui, d'ores et déjà, présentent un niveau de maturité suffisant. Ensuite, nous pensons pouvoir présenter ces projets au comité d'expertise à la mi-décembre, afin d'obtenir un calendrier qui serait celui de labelliser ces projets lors de notre prochaine Assemblée générale qui pourrait se tenir fin janvier ou début février 2013. En préparation de cette Assemblée, les différents élus qui auraient à se prononcer au cours de l'Assemblée générale sur la labellisation recevraient les dossiers instruits avec l'avis des techniciens du territoire, l'avis d'experts internationaux, afin de se prononcer favorablement ou de reporter la labellisation.

Je vous invite à nous contacter ou à prendre contact avec Euralens pour plus de détails si vous voulez plus de renseignements, si vous voulez un accompagnement dans le montage de votre dossier d'intention. Nous attendons encore des candidatures, il y a beaucoup de travail avec celles déjà en cours.

M. MASSET.- Je précise que nous avons donc reçu 51 demandes, nous en attendons d'autres. Bien entendu, toutes ne seront pas présentées à la labellisation au début de l'année 2013. Les projets vont être présentés progressivement, d'autant qu'ils ne sont pas tous dans le même état de maturation.

M. LE PRÉSIDENT.- Cela vous a semblé un peu compliqué. Nous avons pourtant déjà simplifié. Dans la labellisation, même la présentation est un peu pompeuse. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire qu'il y a eu une instruction et que nous nous sommes donné les moyens humains de l'instruction. Je rappelle qu'il n'y a pas d'agence d'urbanisme. Ces moyens humains représentent la diversité de ce que nous possédons à l'heure actuelle pour instruire le dossier.

Ensuite, vous avez un comité technique qui va vérifier que cette labellisation n'est pas incompatible avec la légitimité des territoires, avec les projets des territoires, avec la vision des territoires. Jean-Pierre me disait qu'il fallait que le maire du territoire concerné y soit d'office. Il faudra penser à ce que le maire accompagne, y compris devant le comité qui va bien vérifier qu'il y a là complémentarité, avancée et qu'il n'y a pas opposition ou contresens. C'est derrière nous. Nous allons le faire.

Troisièmement, nous avons des experts. Par exemple, parmi les experts qui vont regarder le terroir de Fouquières, qui est le plus beau terroir du monde, il y a le monsieur qui a fait l'effet Guggenheim à Bilbao et qui propose de venir tranquillement, quand nous l'invitons, pour donner son expertise sur cette dimension Guggenheim « on refait la ville ». Vous savez que nous refaisons les villes. À Bilbao, ils ont refait leur ville vers le fleuve, ils ont retrouvé l'origine de leur ville. Chez nous, UNESCO plus verdissement, la ville noire devient verte, c'est l'ambition que nous avons.

Mme GÉNISSON.- Elle devient ville.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est cela. La formule est belle, elle devient ville.

Ce qui est intéressant, c'est de voir la carte. Il y a une dialectique. Nous n'allons pas nous attarder sur l'instruction, mais c'est que les projets commencent à émerger. Ils auraient émergé de toute manière, mais nous allons leur apporter quelque chose qui est dans la logique du vivant, nous allons leur apporter une intelligence collective, une coordination collective. Nous allons vivre cela ensemble. C'est ce qui va permettre de refonder ensemble l'arrondissement de Lens et au-delà, sur la notion d'archipel vert, sous l'autorité de Jean-François CARON ;

M. VENDEVILLE.- J'avais envoyé un dossier, puisque, dans notre secteur, il y a neuf cités de Metaleurop et neuf cités minières. Ce n'est pas la peine de sortir des sous de son porte-monnaie, tout est déjà fait. Il faudrait que les gens viennent voir l'architecture.

M. LE PRÉSIDENT.- Ils vont venir.

M. VENDEVILLE.- J'ai donné deux cahiers complets avec toutes les photos et je n'ai eu aucune réponse.

M. LE PRÉSIDENT.- Je sais bien que tu es au cœur de la réflexion et que tu ne nous lâcheras pas.

M. VENDEVILLE.- C'est sûr et certain !

(Rires).

M. LE PRÉSIDENT.- Ils vont venir, sois sans crainte.

M. VENDEVILLE.- Je vous fais confiance.

M. WACHEUX.- Nous avons retenu la démarche de labellisation et, pour toutes les raisons que vous venez de dire, elle me paraît de nature à rassembler, à donner du sens, de la cohérence et finalement une certaine force à la démarche dans laquelle on s'engage ensemble. Quand il y a une porte qui s'ouvre pour présenter un certain nombre de projets, on sait la capacité des territoires, des élus, des services à prendre en considération cette porte et, non pas à habiller les projets, ils sont là, ils ont leur matière, ils ont leur consistance, leur force et leur pertinence, mais à se saisir de cette opportunité nouvelle pour les présenter. Nous savons faire, vous l'aurez constaté ; l'agglomération que je préside est entrée aussi dans cette démarche-là, agglomération qui, avec son arrondissement d'ailleurs – je le dis au passage –, dispose d'une agence d'urbanisme.

(Rires).

Si les maires, chacun pour leur commune, les élus de façon générale dans les préoccupations qui sont les leurs, la spécificité de leurs préoccupations ou de leurs délégations, sont attentifs à tel ou tel dossier, si les services sont au rendez-vous de la qualité attendue pour tel ou tel dossier, nous ne sommes pas dans une démarche de labellisation qui a seulement vocation à juger de l'intérêt pas de telle démarche, de la qualité ou pas de telle proposition, mais de vérifier, me semble-t-il, en quoi telle ou telle proposition participe à quelque chose de très structurant à l'échelle d'un territoire dont on a estimé qu'il nous était

commun, qui est le territoire concerné par l'effet Euralens. D'une certaine façon, au-delà de la qualité, sur laquelle les experts pourront apporter leur contribution pour dire si elle est réelle ou pas et en quoi elle peut être éventuellement améliorée, il y a ce critère de servir ou pas des lignes de force, des lignes de cohérence à l'échelle d'un territoire.

Tous les projets ne s'inscriront probablement pas au même niveau, mais, si nous devons arriver à ce critère supplémentaire d'une cohérence de territoire Euralens, il faudrait que les élus soient un peu rassurés sur le fait que ce n'est pas « hors Euralens, point de salut ». Il ne faut pas non plus démobiliser les élus en leur laissant imaginer que, finalement, la seule possibilité est de faire ou de faire croire ou de faire semblant d'avoir un projet à une échelle territoriale très large, alors que le projet est intéressant, important et localement structurant, mais il ne répond peut-être pas à toutes les attentes de quelque chose qui doit faire du territoire d'Euralens quelque chose de plus repérable, de plus structuré et de plus attractif.

Soyons attentifs. Il n'est pas question de rejeter un projet et de laisser croire à des élus ou à des porteurs de projet qu'il ne serait définitivement pas recevable ; il y a un peu de pédagogie à faire et d'accompagnement à avoir pour dire : « il est recevable, il est intéressant, mais nous allons vous aider dans la démarche qui permettra de le faire aboutir ; par contre, il n'est pas directement de ces projets qui vont aider Euralens à émerger et nous préférons vous le dire ».

Je crois qu'il y a un accompagnement auprès des porteurs de projet et des élus qui doit donner tout son sens à la démarche Euralens, sans démobiliser aucun des territoires. Nous sommes tout de même sur des territoires en difficulté et je ne souhaite pas que, où que ce soit, on encourage les porteurs de projet à une sorte de démission. Le territoire a besoin de cela et je ne voudrais pas qu'à la difficulté, on encourage à ajouter la résignation.

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien.

Jean-François ?

M. CARON.- Je partage complètement ce qui vient d'être dit par Alain WACHEUX. Euralens et la labellisation, c'est l'élargissement de l'effet initial Louvre et l'amplification UNESCO, élargissement par le contenu des projets – c'est très important –, élargissement au niveau des territoires. C'est la première fois que nous avons une carte, c'est un événement puisqu'elle montre une émergence de souhait de s'inscrire dans une dynamique sur un territoire très large. Il y a une symbolique très forte aujourd'hui.

Par rapport à cela, je voudrais apporter deux précisions. Alain vient de dire « sens et cohérence ». Vous avez, dans le dossier, le rappel des critères, on est à chaque fois dans une logique d'excellence, on n'est pas dans le droit commun des projets courants. Effectivement, tout ce qui n'est pas labellisé Euralens garde toute une série d'intérêts. L'idée est d'avoir un plus en matière de lisibilité, d'ingénierie et de reconnaissance pour aller chercher les financements.

C'est le deuxième sujet que je voulais évoquer. La labellisation Euralens n'est pas l'attribution des financements. Certains dossiers cherchent une labellisation, mais n'ont pas forcément besoin de financement, ils ont besoin d'être mis en cohérence, en visibilité et de s'inscrire dans une dynamique. C'est pourquoi les questions de communication, de

signalétique, d'identité, que ce soit dans l'archipel vert ou dans la labellisation des projets, sont très importantes, c'est la marque, de la même manière que nous aurons la marque UNESCO qui va se décliner. Il faut d'ailleurs que nous ayons une vraie réflexion sur l'articulation de tous ces logos. Même si des sujets requièrent des financements, l'instruction Euralens ne vaut pas instruction pour les Agglomérations, les Conseils généraux, le Conseil régional qui prendront leur décision en leur âme et conscience s'il y a besoin de financement.

Il faut le redire ; sinon, il y aurait le risque de croire qu'il va y avoir un endroit où on va tout massifier et on va distribuer des enveloppes. Ce n'est absolument pas cela. Il s'agit de reconnaître que cela va dans le bon sens, d'aider les projets à se qualifier, de leur apporter une légitimité et une labellisation et donc de faciliter l'attribution des financements multiples. Cela va mieux si on est labellisé Euralens que si on ne l'est pas. Je ne le dis parce que les équipes qui sont là ne court-circuiteront pas et ne sont pas là pour faire le travail des collectivités. L'Agglomération de Lens-Liévin ou d'autres agglomérations décideront, qu'il y ait ou pas labellisation, en leur âme et conscience, si elles financent ou pas les projets.

Cette question est un peu récurrente dans les postures des élus et il faut lever les ambiguïtés.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est très clair.

Nous passons à la communication et nous concluons.

Nous ne pourrions pas aller au bout de l'ordre du jour, nous enchaînerons avec les trois délibérations nécessaires à la bonne marche de l'Association.

Nous sommes d'accord, Monsieur MASSET ? L'ordre du jour était, comme toujours, un peu trop fourni.

M. MASSET.- On espère toujours.

La communication.

M. MASSET.- Je vais essayer d'être rapide, en présentant cette communication avec Didier ROUSSEAU, notre conseiller en communication et Élodie SÉNÉCHAL qui va vous faire naviguer sur le site Internet.

Cette communication s'est établie en étroite collaboration avec le territoire. C'est une orientation qui nous avait été donnée et que nous avons respectée. Nous avons vu, à plusieurs reprises, les acteurs du territoire et tenu compte de leurs remarques pour établir définitivement ce logo d'Euralens avec sa signature, qui est utilisé et déjà largement connu ; et ensuite pour réaliser le site portail Internet que, après l'accord de cette Assemblée générale, nous pouvons mettre en ligne à partir du 15 octobre, c'est-à-dire très bientôt.

Je vous propose de laisser Didier ROUSSEAU s'exprimer pour la stratégie et, ensuite, Élodie SÉNÉCHAL va vous promener sur le site comme vous pourrez le faire dans très peu de temps.

(Projection d'un diaporama).

M. ROUSSEAU.- Nous considérons aujourd'hui qu'il y a un contexte favorable pour communiquer sur le territoire. Nous sommes en train aujourd'hui, dans un monde qui bouge, de découvrir toutes les valeurs du Nord et toutes les valeurs qui incarnent parfaitement cet ex-bassin minier. Nous avons des échos qui vont être favorables, qui vont profiter à toutes les formes de communication que nous pouvons faire. C'est déjà anticipé avec l'arrivée de grands équipements comme Le Louvre, c'est également complètement confirmé par le classement UNESCO. Le renouveau que l'on remarque ici et là est en train de se remarquer.

Je précise une chose aussi fondamentale, nous avons positionné très sérieusement notre site Euralens comme un magazine qui va être là pour informer tous les publics, également pour convaincre le monde des médias. Ce magazine va accompagner les opérations de e-marketing pour aller prospecter, convaincre les journalistes et sensibiliser le maximum de personnes influentes sur l'évolution de ce territoire.

L'autre point important dans la communication d'Euralens est l'apport marketing et de communication dont vont bénéficier tous les projets labellisés. L'enjeu de cet apport marketing et de communication est très sincèrement, au-delà de la spécificité de chaque projet labellisé, de mettre en valeur un système de choses partagées, de sens, de communauté bien compréhensible pour accélérer l'impact du territoire, accélérer également le fait que ce que l'on communique soit plus lisible, plus compréhensible car, aujourd'hui, dans un monde où il y a une surcommunication, il faut impérativement repérer, simplifier et mettre en cohérence tous nos messages.

Je vais passer la parole à Élodie qui va vous présenter le site Internet sous forme de magazine.

Mme SÉNÉCHAL.- Nous sommes ici sur ce que vous trouverez lorsque vous taperez www.euralens.org. C'est une maquette, certaines choses ne sont pas finalisées. Une large part est consacrée à l'actualité, la Une, avec l'article complet.

Nous avons d'autres sujets d'actualité, une partie « À lire ailleurs » qui renvoie vers des articles des journalistes et des articles en ligne, par exemple sur le Raid bassin minier.

Nous avons une partie agenda, avec des événements qui ont lieu sur le territoire. Vous avez un lien vers les agendas des villes adhérentes d'Euralens.

Je clique sur une ville au hasard, Haillicourt. On arrive sur la page d'accueil du site Internet d'Haillicourt. Cela me permet d'introduire une notion forte de ce site Internet : c'est un portail. Quand on clique sur un lien, on arrive sur un autre site Internet, c'est un réel carrefour entre les sites web des partenaires.

Sur la page d'accueil, vous avez la partie « Grands rendez-vous », ce sont les événements importants qui ont lieu sur le territoire. Nous avons par exemple l'arrivée du Louvre à Lens et son inauguration le 4 décembre. En 2014, il y a le centenaire de la Grande Guerre.

Quelques mots sur la partie labellisation ; on a la possibilité de remplir un formulaire en ligne pour demander un dossier d'intention, pour pouvoir entrer en candidature sur un projet particulier.

Nous avons également une carte des projets. On peut zoomer la carte, avec des petits pictos qui nous indiquent dans quel domaine le projet s'inscrit, avec la possibilité de sélectionner les types de projet qui nous intéressent. C'est très interactif.

Vous pouvez voir toutes les demandes de labellisation. Pour l'instant, nous n'avons pas de projets labellisés, mais, lorsque les premières labellisations seront décidées en Assemblée générale, on pourra cliquer sur les vignettes et on accèdera à une page entièrement dédiée aux projets labellisés. Ceci permettra de communiquer pleinement sur chacun des projets labellisés Euralens.

Ensuite, nous avons quelques sujets à la Une, ce sont des rubriques de fond que l'on retrouve ici.

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien. Vous ne m'avez pas fondamentalement convaincu, mais ce n'est pas grave, je ne demande qu'à l'être.

Soyez attentifs, le fait de mettre les projets qui vont être labellisables me semble superflu. Ce n'est pas la peine d'aiguiser la compétition ou d'entretenir une prédéception. Une fois que c'est labellisé, d'accord, vous développez, mais, avant, ce n'est pas la peine. C'est la phase d'instruction, elle n'a pas à être publique.

Monsieur CHAMPIRÉ, sur la communication ?

M. CHAMPIRÉ.- Sur la nouvelle métropole, sur le titre « Euralens au cœur d'une nouvelle métropole », c'est un terme tellement connoté et ambigu que cela me paraît maladroit pour une association Loi 1901 de s'annoncer nouvelle métropole. Il y a déjà une ville de la centralité qui annonce sur ses affiches qu'elle est la métropole. Je pense que ce n'est pas adroit. Une nouvelle dynamique, une nouvelle ambition, tout ce que vous voulez, mais « une nouvelle métropole » ne me paraît pas être un terme judicieux. Cela va allumer des guerres qui n'ont pas lieu d'être.

M. LE PRÉSIDENT.- Je ne suis pas de votre avis.

M. CHAMPIRÉ.- Je m'en doutais un peu, Président.

M. LE PRÉSIDENT.- Je pense que, justement, le miracle, c'est que naisse officiellement autour de Lens, dans une agglomération de 500 000 habitants, la notion de métropole, l'autre métropole de l'aire urbaine centrale.

De deux choses l'une, ou le Lensois, l'arrondissement, qui est la dixième ou douzième agglomération de France, se dote à l'occasion, par chance, de l'arrivée du Louvre de fonction métropolitaine, ou il ne le fait pas. Cet arrondissement ne fait pas cette nouvelle métropole. C'est une métropole qui ne rêve pas de gratte-ciel, c'est une métropole qui pense que les grands groupes ne seront pas immédiatement présents, une métropole qui ne pense pas être classée par Shanghai dans les grandes universités. Jean-François et moi sommes d'accord pour dire que c'est une métropole du sens, l'épopée industrielle, le paysage évolutif

l'UNESCO, l'arrivée du Louvre, la mutation économique, l'archipel vert et la marche à nouveau prise vers le bonheur collectif.

C'est ce que nous pensons. Je pense que vous êtes minoritaire. Nous n'abandonnerons pas le terme de « nouvelle métropole » ou d'ambition métropolitaine. C'est ce qui correspond exactement à ce que nous faisons.

M. CHAMPIRÉ.- Je suis rassuré par rapport au début de votre discours. Vous parliez de l'unité et de la diversité ; nous sommes revenus à la minorité et à la majorité.

C'est un choix politique qui dépend des élus et des populations pour créer cette métropole, qui est certainement une nécessité. Utiliser Euralens, Association Loi 1901, comme étant...

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur CHAMPIRÉ, vous aurez d'autres thèmes pour vous opposer. Ne perdez pas votre temps sur ce point !

M. CHAMPIRÉ.- Ce n'est jamais une perte de temps que de discuter avec vous, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT.- Je discute avec plaisir, je connais vos interventions depuis longtemps, depuis la nuit des temps, depuis 1920.

(Rires).

Cela ne veut pas dire que quelqu'un a raison ou que quelqu'un a tort. Je mets mon énergie pour que cela aboutisse et non pas pour dire non, je mets mon énergie pour dire oui.

M. CARON.- Une des difficultés est de savoir ce que l'on appelle métropole. Il y a une dimension politique, organisationnelle, institutionnelle qui s'appelle métropole. Il y a une nouvelle disposition que l'État a essayé de faire avancer, mais je rappelle que la réforme territoriale est en cours autour du concept pôle métropolitain. Pour avoir échangé durant une heure avec Mme LEBRANCHU mardi, je peux dire qu'il y a beaucoup d'aspects dans sa réforme qui, aujourd'hui, ne sont pas stabilisés et qui dépendront de la posture du gouvernement et des députés.

Je pense que le mot métropole tel qu'il est là et tel que vient de le dire Daniel PERCHERON, c'est « métropole de science et conscience », c'est-à-dire dynamique métropolitaine au sens de regroupement. Très souvent, dès que ces sujets-là viennent, on glisse sur un terrain institutionnel. Il ne s'agit pas de métropole au sens dépassé, les communautés d'agglomération, etc., et qui pourrait aller, comme on l'a à Lille, sur la communauté urbaine métropole institutionnelle. C'est là qu'il peut y avoir un certain nombre de sujets à clarifier dans le temps.

Je partage avec le Président l'importance d'une dynamique métropolitaine au sens d'une mise en commun. Cela a toujours été au contraire la segmentation et l'opposition, les Houillères ont toujours joué les communes les unes contre les autres. Là, nous sommes dans une phase où il faut que les communes convergent pour avoir une dynamique collective. C'est ainsi que je trouve ce logo bien fait puisqu'il ouvre cette perspective, mais pas au sens institutionnel.

M. CHAMPIRÉ.- Le « m » minuscule me rassure.

M. CARON.- Le « m » minuscule est un élément de réponse.

M. LE PRÉSIDENT.- Ce n'est pas fait pour l'éternité, je vous rassure. Euralens, c'est toujours un peu le bricolage.

Pour que nous soyons bien d'accord, lisez ce qu'écrit un vieux monsieur adorable, insupportable et très intelligent par certains aspects, M. BONDUELLE. Il écrit systématiquement que le bassin minier n'a plus de raison d'exister, que nous n'avons absolument aucune raison de nous regrouper, que nous sommes une sorte de *no man's land* qui n'a qu'une vocation, celle être absorbé par la métropole lilloise et de bénéficier des bienfaits de la métropole lilloise. Il représente l'avis, qui lentement évolue, de la métropole lilloise. Philippe VASSEUR, qui vient du Pas-de-Calais, dit « je suis pour une métropole rayonnante, Lille, mais pour que, autour de Lille, les territoires affichent leurs ambitions ». De ce côté, Philippe VASSEUR, l'ancien ministre, garçon brillant, très objectif, très impartial, dit : « vive la métropole du bassin minier et, peut-être demain, vive le pôle métropolitain ».

C'est un débat de fond entre nous. Je pense que Jean-François vous a rassuré – je suis toujours un peu plus vif, un peu plus historien – sur l'aspect non institutionnel.

M. CHAMPIRÉ.- La question n'est pas de me rassurer ou pas, la question est que le logo soit compris par les gens du bassin minier. L'explication qui a été donnée par Jean-François sera incompréhensible en lisant simplement le slogan.

M. LE PRÉSIDENT.- Je pense sincèrement que, lorsqu'une Région met 200 millions dans Le Louvre à Lens, qu'elle va mettre 70 millions d'euros dans le stade Bollaert, quand elle s'apprête à faire un tramway dans la même agglomération de 400 ou 500 millions d'euros, lorsqu'elle exige un hôpital de 300 millions d'euros, et à juste titre, la notion de métropole recoupe sa densité, ses ambitions et sa réalité. C'est ce que nous voulons dire. Peut-être ne serons-nous pas très bien compris, c'est fort possible.

M. KUCHEIDA.- Monsieur le Président, vous avez raison de rester sur cette idée de nouvelle métropole. Même si nous faisons partie de l'aire urbaine centrale, dans le cadre de cette aire urbaine centrale, nous avons beaucoup à faire ensemble avec Lille, Roubaix Tourcoing, mais Lille, Roubaix, Tourcoing ne seront jamais le bassin minier, parce que nous avons une histoire qui est fondamentalement différente, des paysages fondamentalement différents, des habitudes fondamentalement différentes. Il faut essayer de construire cette nouvelle métropole ; elle est là de fait ou presque. Il faut donc essayer de la rassembler au maximum et, à travers elle, d'avoir, demain et après-demain, les meilleures relations possibles avec tous ceux qui sont autour de nous. C'est un travail extraordinaire et les termes parfois prédisent un avenir qui peut être extrêmement intéressant.

M. VENDEVILLE.- Président, une question : le 4 décembre, j'espère que vous n'avez pas oublié...

M. LE PRÉSIDENT.- C'est la Sainte-Barbe.

M. VENDEVILLE.- Bravo !

M. LE PRÉSIDENT.- Nous inaugurons le Louvre le 4 décembre, M. le Sous-préfet a commandé son costume. Ce n'est pas tous les jours qu'on inaugure le Louvre avec le Président de la République.

M. MOREAU.- Je voulais revenir sur la communication. La communication, c'est aussi l'affichage d'une ambition. Ce matin, Président, vous avez porté un regard particulier sur la recherche-développement, la formation, relayé par notre ami Jean-François CARON, Vice-président en charge de l'archipel vert, mais qui a tenu à souligner l'existence de laboratoires de recherche sur notre territoire. J'ai bien noté l'ambition en matière de formation, des formations dans un continuum qui va du CAP jusqu'à la maîtrise, jusqu'aux doctorants – pourquoi pas –, de telle manière qu'il n'y ait plus cette frontière entre les enseignements secondaires et les enseignements universitaires qui sont souvent un obstacle. Je crois que la notion de campus tel qu'il est développé sur Euralogistic, tel que nous voulons le développer sur le territoire est importante. Nous attendons simplement que le Président de Région veuille donner une date pour médiatiser et parler d'une seule voix de ce projet – nous allons trouver. Je voulais insister sur ce point, continuum de formation de telle manière qu'un élève qui est dans le secondaire franchisse allègrement et même sans y penser le seuil que représente l'université et les formations supérieures. Il s'agit d'offrir cette opportunité à tous nos étudiants.

Deuxième point sur lequel je veux insister, c'est la recherche. La région Nord - Pas de Calais – produit intérieur brut 100 milliards – consacre à peine 800 millions à sa recherche fondamentale, recherche-développement, transfert technologique. C'est insuffisant. Les objectifs de Lisbonne, c'est 3 %. L'Île-de-France y est, nous en sommes très loin. Nous avons donc un effort conséquent à faire dans ce domaine pour pouvoir jouer dans la cour des grands et pour affirmer notre position dans l'Europe septentrionale.

En matière de communication, vous avez initié le Project center à Lille. Nous allons faire quatre films, un par territoire : le Grand Lille, le littoral, le Hainaut Cambrésis et l'Artois. On commence à fabriquer un film de 10 minutes par territoire, qui doit permettre de présenter notre territoire lorsque nous accueillons des délégations étrangères, lorsque nous allons à Shanghai, à Tokyo, à Washington ou ailleurs pour pouvoir présenter notre région. Je dis que c'est ici que l'on doit écrire le scénario de ce film ; ici, on connaît le territoire, on connaît ses potentialités. J'ai vu les *rushes* du film sur le Grand Lille, cela ne commence pas par Euratechnologies ou par je ne sais quelle autre zone d'activité de recherche, cela commence d'abord par le côté attractif, c'est-à-dire la ville, ses monuments, etc. Cela commence par un *rush* très court là-dessus et, ensuite, on entre dans le vif du sujet. Je pense que c'est ici que l'on doit donner les indications pour que ce film soit véritablement l'expression de la volonté de développement de notre territoire.

M. LE PRÉSIDENT.- D'accord, merci, Monsieur MOREAU.

Nous passons aux délibérations.

M. MASSET.- Je salue le travail de l'Insee. Ce document est disponible à l'entrée.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous y reviendrons.

Vote des résolutions.

M. MASSET.- La première délibération porte sur les cotisations. Nous sommes obligés de constater que tout le monde n'a pas versé ses cotisations. Nous demandons :

- de procéder à l'abandon du recouvrement des cotisations non réglées au titre de 2009, 2010 et 2011 des cotisations non réglées pour un montant total de 17 000 €
- de considérer que le non-paiement constant des cotisations entraîne de fait une radiation de l'association,
- de demander à la SCET, son autre prestataire, de proposer à la signature du Président des courriers de relance pour les membres n'ayant pas procédé au règlement de leur cotisation au titre de 2012.

Pouvez-vous faire voter cette première résolution ?

M. LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? (*Aucune*).

M. MASSET.- La résolution n° 2 porte sur la proposition d'engager une petite campagne de communication au moment de l'ouverture du site, de contractualiser avec des prestataires spécialisés. Elle autorise le Président à signer les commandes et les contrats avec les prestataires. Les montants sont :

- pour les Échos du Pas-de-Calais, de 1 339,52 €
- pour Wéo et le groupe correspondant de 16 908,33 €
- pour Inouit, nous allons faire une newsletter qui accompagne l'ouverture du site, pour un montant de 2 631,20 €TTC.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est raisonnable. J'espère que Wéo le fera bien.

Pas de problème ?

M. MASSET.- C'est une campagne de communication dont je souhaiterais que tous les journaux des collectivités se fassent le relais également pour l'ouverture du site.

Résolution n° 3, pour la Chaîne des Parcs, nous demandons :

- d'engager la procédure de mise en concurrence,
- de fixer le montant maximum de l'étude à 150 000 €hors taxes.

L'Assemblée générale autorise en conséquence le Président à :

- signer tout document nécessaire au lancement de la consultation,
- mettre en place la commission d'appel d'offres *ad hoc* qui proposera le choix du lauréat,
- signer le marché avec le lauréat dans les conditions financières ci-avant.

Ce montant est tout à fait compatible – M. le trésorier pourra le certifier – avec le budget d'Euralens. Rappelez-vous, il y avait un excédent dans le budget et nous l'utilisons de cette manière. L'argent versé à l'Association par le territoire revient au territoire pour mener cette étude.

M. LE PRÉSIDENT.- 150 000 € on y va, c'est l'archipel vert, c'est la grande ambition que nous avons vue au niveau central de notre réunion.

Pas d'opposition ? (*Aucune*).

Il est 17 heures 15, Édouard MAGNAVAL vous parlera finance la prochaine fois.

Nous remercions tous ceux qui ont participé à l'assemblée.

La séance et levée à 17 heures 15.